

**Procès-verbal
Bureau Directeur du 6 avril 2017**

Présents : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques (en visioconférence), BARBUSSE Béatrice, SMADJA Alain, BIOJOUT Marie-Christine, FEUILLAN Jean-Pierre, GODARD Michel, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne (en audioconférence), PASCAL LAGARRIGUE Sylvie, VILLEPREUX Brigitte (en visioconférence), WETTLE Pascal (en audioconférence).

Invités : ANSQUER Monique, BANA Philippe, JACQUET Michel (en visioconférence), MANTEL Cécile, PRADIER Grégory.

Excusés : MYARO Nodjialem.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 18h00 au siège de la FFHB à Gentilly.

En préambule, le Président remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de l'assemblée générale qui s'est tenue à la Maison des arts et de la culture les 31 mars et 1^{er} avril 2017. Il souligne et se félicite qu'elle n'ait pas été consacrée qu'à l'élection et qu'elle ait permis d'aborder également les dossiers qui engagent la Fédération pour les années à venir, notamment le PPF, la création du pôle économique et l'avenir de la LFH, entre autres.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance du 5 avril 2017.

Joël DELPLANQUE annonce que le prochain Conseil d'administration est programmé les 6 et 7 octobre 2017.

Le Bureau directeur valide les missions confiées aux administrateurs telles que proposées lors du Conseil d'administration du 31 mars, et précise que le plan citoyen sera piloté par Marie Christine BIOJOUT au titre du « pôle clubs ».

Alain JOURDAN commente le document présentant le calendrier des assemblées générales des ligues prévues en juin 2017. Alain SMADJA alerte le Bureau directeur sur la nécessité théorique, pour les ligues ayant programmé leur assemblée générale annuelle après le 30 juin 2017, de déposer une requête en prorogation auprès du TGI concerné, compte tenu du dépassement du délai de 6 mois pour l'approbation des comptes 2016. Par ailleurs, Joël DELPLANQUE demande à Alain JOURDAN et Alain KOUBI de prévoir une trame de reporting commune à l'ensemble des élus, pour faire un retour au Bureau directeur de ces assemblées.

Les procédures d'intersaison et les priorités à définir pour Gesthand, celles en attente, celles demandées et celles en cours sont présentées par Monique ANSQUER. Les développements prioritaires sollicités auprès du prestataire NGine concernent d'une part les conséquences des fusions de ligues (changement de numéros etc), d'autre part la mise à jour de la procédure de renouvellement de licences au regard du médical.

Le Bureau directeur débat de ces différents points, notamment sur le sujet des réaffiliations qui ne feront pas l'objet de développements informatiques dans l'immédiat et qui n'occasionneront pas de changement dans les process financiers.

Joël DEPLANQUE revient sur le vote quasi unanime (92,3%) de l'assemblée générale sur le Pacte de développement applicable à compter de l'année 2018. Au titre des moyens financiers qui seront alloués dans ce cadre, le principe validé est celui d'un socle de base commun et d'une part variable fonction des projets. Alain JOURDAN et Alain KOUBI sont chargés de coordonner la mise en œuvre du dispositif et présenteront un rapport d'étape au conseil d'administration d'octobre.

Jacques BETTENFELD souligne que la mise en œuvre du Pôle clubs et du Pôle économique va notamment nécessiter travailler en harmonie avec les services de la Fédération, sans exclure selon les besoins et les sujets d'inviter aux réunions et travaux des prestataires extérieurs à la fédération ou des personnes ressources.

Joël DELPLANQUE informe les membres du bureau de l'enquête lancée par la COC fédérale auprès des nouvelles ligues concernant les évolutions des compétitions territoriales.
Il invite par ailleurs les membres du Bureau directeur à amender la trame des propositions qu'il a formulées concernant la dimension sociétale des actions de la Fédération, afin notamment d'en préciser le contenu, le périmètre et le mode opératoire.

Concernant l'assemblée générale 2018 de la fédération à la Réunion, Joël DELPLANQUE demande un contact étroit avec les élus locaux pour co-construire toutes les facettes de l'organisation et optimiser les coûts supportés par la fédération.

Joël DELPLANQUE fait le point sur la note de Brigitte BLOIS concernant l'évolution de la FOAD ; le Bureau directeur désigne Michel GODARD comme pilote de ce projet, qui s'inscrit dans la thématique globale des formations.

Joël DELPLANQUE salue l'arrivée de François GARCIA en tant que Directeur National de l'Arbitrage. Il confirme son attachement à la professionnalisation des arbitres, mais rappelle sa position constante visant à sécuriser juridiquement leur statut. Compte tenu des possibilités ouvertes par la loi du 1^{er} mars 2017 de recourir au CDD sport, Jacques BETTENFELD se rapprochera des autres fédérations pour connaître leur fonctionnement.

Le Bureau directeur procède à la désignation d'Alain KOUBI comme représentant de la FFHandball membre de l'assemblée générale et du comité directeur de la LNH, en remplacement de François GARCIA.

Michel GODARD est désigné Président du Conseil scientifique du Centre de recherche documentaire et chargé, dans un premier temps, d'analyser le projet de liste des membres en vue d'établir la liste définitive.

Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE indique que la réunion des secrétaires généraux des fédérations nationales, organisée par l'EHF, aura lieu les 19 et 20 avril 2017, et se conclura le 21 par le tirage au sort des poules de qualification à l'Euro féminin 2018.

Philippe BANA et Joël DELPLANQUE font part des prochaines étapes administratives relatives à la mise en œuvre de la candidature pour l'Euro masculin de 2022.

Joël DELPLANQUE indique qu'il a signé le renouvellement du dispositif de service civique avec 1000 embauches à venir.

Le Bureau Directeur confirme la continuité des conventions existantes entre la fédération et les ligues.

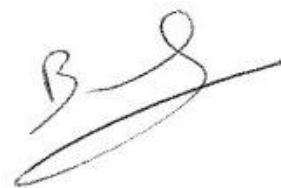
Michel GODARD soumet au Bureau directeur la planification de ses réunions. La journée du vendredi est retenue, préférentiellement à 12h00 pour une durée d'une heure trente maximum, à une fréquence déterminée tous les 15 jours. Le prochain Bureau directeur est prévu le vendredi 28 avril 2017.

Philippe BANA annonce qu'il proposera à la ratification du Bureau directeur les projets de conventions avec les ligues ultramarines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.



Joël DELPLANQUE,
Président



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire générale